


Catégorie RGP Secteurs Mondiaux (le « Fonds »)	
États financiers annuels (pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019)	

Ces états financiers ne contiennent pas le « Rapport de la direction sur le rendement du fonds ». Vous pouvez obtenir une copie du rapport de la direction sur le rendement du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au numéro sans frais 1.888.929.7337 ou en nous écrivant à RGP Investissements, 725, boulevard Lebourgneuf, bureau 420, Québec (Québec) G2J 0C4. Vous pouvez également consulter notre site Web (www.rgpinvestissements.ca) ou le site Web de SEDAR (www.sedar.com). Des copies de nos rapports annuels de la direction sur le rendement du fonds ou des états financiers annuels du fonds peuvent être obtenues de la même façon.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Catégorie RGP Secteurs Mondiaux (ci-après le « Fonds ») ci-joints ont été préparés par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (ci-après le « gestionnaire ») (faisant affaire sous la dénomination sociale RGP Investissements) à partir d'information fournie par la « Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon », l'agent chargé de la comptabilité et de la tenue des registres du Fonds.

Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers. Le gestionnaire applique des processus adéquats pour s'assurer que l'information financière produite est pertinente et fiable.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les principales méthodes comptables que la direction juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la section des « Notes complémentaires » à la fin de ce document.

Le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton est l'auditeur indépendant du Fonds. Les auditeurs ont effectué un audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer aux porteurs d'actions leur opinion sur les états financiers. Leur rapport est reproduit à la fin du document.

Il incombe au conseil d'administration de Corporation de Fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (ci-après la « Société ») d'examiner et d'approuver les états financiers après avoir examiné la façon dont la direction s'acquitte de sa responsabilité quant à la présentation de l'information financière.

Approuvé à Québec, le 30 mars 2021, par le conseil d'administration de la Société,

(s) François Beaudoin, administrateur

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de la situation financière aux 31 décembre

(en dollars canadiens)

		2020	2019
Actifs			
Actifs courants			
Placements (note 6)	\$	65 683 567	40 015 796
Trésorerie		1 748 210	562 906
Souscriptions à recevoir		473 330	84 988
Dividendes à recevoir		82 405	162 211
Total actifs		67 987 512	40 825 901
Passifs			
Passifs courants			
Frais de gestion à payer		62 558	45 320
Frais d'administration à payer		15 342	9 427
Actions rachetées à payer		88 832	3 500
Distributions à payer aux porteurs d'actions rachetables		2 431	3 311
Impôts à payer		-	1 013
Total passifs		169 163	62 571
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$	67 818 349	40 763 330
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série			
Série A	\$	7 288 296	6 691 780
Série F	\$	33 643 309	19 500 744
Série P	\$	17 738 448	7 417 904
Série T5	\$	9 037 921	6 882 314
Série FT5	\$	110 375	270 588
Total	\$	67 818 349	40 763 330
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, par série			
Série A	\$	16,02	12,61
Série F	\$	17,22	13,40
Série P	\$	18,51	14,24
Série T5	\$	11,64	9,62
Série FT5	\$	12,61	10,30

Approuvé à Québec, le 30 mars 2021, par le conseil d'administration de la Société,

(s) François Beaudoin, administrateur

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États du résultat global

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

		2020	2019
Revenus			
Revenus de dividendes	\$	665 646	700 511
Revenus d'intérêts		19	-
Autres revenus		-	118
Revenus de prêts de titres		62 859	4 057
Variations de la juste valeur			
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur la vente de placements		6 689 256	(47 821)
Gains nets (pertes nettes) de change sur la trésorerie		9 394	(5 672)
Gain (perte) de change sur les transactions en devises étrangères		(79 391)	(3 118)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements		9 852 181	6 620 610
Total revenus		17 199 964	7 268 685
Charges			
Frais de gestion		590 884	465 000
Frais d'administration		144 506	109 320
Honoraires du comité d'examen indépendant		3 627	4 183
Charges d'intérêts		-	1
Commissions		59 300	25 642
Autres frais liés aux transactions		966	414
Retenues d'impôt		38 209	29 618
Charges (remboursement) d'impôt		90	(1 445)
Total charges		837 582	632 733
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		16 362 382	6 635 952
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série			
Série A	\$	1 532 658	1 005 624
Série F	\$	7 405 714	3 088 917
Série P	\$	5 554 346	1 495 076
Série T5	\$	1 846 745	1 000 044
Série FT5	\$	22 919	46 291
Total		16 362 382	6 635 952
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, par série			
Série A	\$	3,14	2,07
Série F	\$	4,26	2,28
Série P	\$	5,74	2,69
Série T5	\$	2,53	1,57
Série FT5	\$	3,35	1,82
Nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice			
Série A		487 757	486 912
Série F		1 737 204	1 354 407
Série P		968 245	554 800
Série T5		729 951	636 363
Série FT5		6 846	25 492

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - total des séries

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	\$ 40 763 330	31 056 870
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 16 362 382	6 635 952
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	(93 871)	(76 887)
Gains nets réalisés sur placements	-	(666 376)
Remboursement de capital	(342 537)	(274 267)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	(436 408)	(1 017 530)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	22 851 867	9 985 545
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	408 150	976 855
Rachat d'actions rachetables	(12 130 972)	(6 874 362)
Total des opérations sur les actions rachetables	11 129 045	4 088 038
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	27 055 019	9 706 460
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice	\$ 67 818 349	40 763 330

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série A

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	\$ 6 691 780	4 948 907
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 1 532 658	1 005 624
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	(11 377)	(12 254)
Gains nets réalisés sur placements	-	(114 090)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	(11 377)	(126 344)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	1 487 760	1 353 284
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	11 375	126 344
Rachat d'actions rachetables	(2 423 900)	(616 035)
Total des opérations sur les actions rachetables	(924 765)	863 593
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	596 516	1 742 873
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice	\$ 7 288 296	6 691 780

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série F

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	\$ 19 500 744	13 905 462
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 7 405 714	3 088 917
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	(43 744)	(36 022)
Gains nets réalisés sur placements	-	(279 973)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	(43 744)	(315 995)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	10 904 264	5 221 325
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	43 578	315 998
Rachat d'actions rachetables	(4 167 247)	(2 714 963)
Total des opérations sur les actions rachetables	6 780 595	2 822 360
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	14 142 565	5 595 282
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice	\$ 33 643 309	19 500 744

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série P

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	\$ 7 417 904	7 416 316
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 5 554 346	1 495 076
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	(25 888)	(15 596)
Gains nets réalisés sur placements	-	(168 634)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	(25 888)	(184 230)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	9 229 743	1 631 766
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	25 888	184 229
Rachat d'actions rachetables	(4 463 545)	(3 125 253)
Total des opérations sur les actions rachetables	4 792 086	(1 309 258)
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	10 320 544	1 588
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice	\$ 17 738 448	7 417 904

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série T5

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	\$ 6 882 314	4 572 108
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 1 846 745	1 000 044
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	(12 731)	(12 482)
Gains nets réalisés sur placements	-	(99 115)
Remboursement de capital	(339 188)	(263 202)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	(351 919)	(374 799)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	1 192 100	1 768 573
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	323 829	334 121
Rachat d'actions rachetables	(855 148)	(417 733)
Total des opérations sur les actions rachetables	660 781	1 684 961
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	2 155 607	2 310 206
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice	\$ 9 037 921	6 882 314

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables - Série FT5

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	\$ 270 588	214 077
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 22 919	46 291
Distributions aux porteurs d'actions rachetables		
Revenu net de placement	(131)	(533)
Gains nets réalisés sur placements	-	(4 564)
Remboursement de capital	(3 349)	(11 065)
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables	(3 480)	(16 162)
Opérations sur les actions rachetables		
Produit tiré de l'émission d'actions rachetables	38 000	10 597
Produit tiré du réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	3 480	16 163
Rachat d'actions rachetables	(221 132)	(378)
Total des opérations sur les actions rachetables	(179 652)	26 382
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(160 213)	56 511
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice	\$ 110 375	270 588

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

États des flux de trésorerie

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en dollars canadiens)

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	\$ 16 362 382	6 635 952
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gains nets) pertes nettes réalisé(e)s sur la vente de placements	(6 689 256)	47 821
(Gains nets) pertes nettes de change sur la trésorerie	(9 394)	5 672
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	(9 852 181)	(6 620 610)
Achats de placements	(39 447 220)	(18 287 699)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	30 320 886	15 298 516
Dividendes à recevoir	79 806	11 977
Frais de gestion à payer	17 238	12 353
Frais d'administration à payer	5 915	473
Impôts à payer	(1 013)	1 013
Entrées (sorties) de trésoreries nettes liées aux activités d'exploitation	(9 212 837)	(2 894 532)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	22 463 525	9 935 130
Sommes versées au rachat d'actions rachetables	(12 045 640)	(7 042 646)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(29 138)	(39 975)
Entrées (sorties) de trésoreries nettes liées aux activités de financement	10 388 747	2 852 509
Gains nets (pertes nettes) de change sur la trésorerie	9 394	(5 672)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	1 175 910	(42 023)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	562 906	610 601
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 748 210	562 906
Intérêts payés	\$ -	1
Intérêts reçus	\$ 19	-
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	\$ 707 243	682 870

États financiers – Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2020

(en dollars canadiens)

Description	Nombre de parts	Coût moyen \$	Juste valeur \$	% du total
Fonds négociés en bourse				
BMO Equal Weight Utilities Index ETF	81 000	1 535 300	2 014 470	
BMO Global Communications Index ETF	175 000	4 037 971	4 935 000	
BMO Global Consumer Discretionary Hedged to CAD Index ETF	201 000	4 657 337	6 452 100	
BMO Global Consumer Staples Hedged to CAD Index ETF	196 000	4 001 892	4 306 120	
First Trust Water Index Fund	18 000	1 408 390	1 653 856	
Horizons S&P/TSX Capped Financials Index ETF	47 000	2 034 202	2 202 890	
Industrial Select Sector SPDR Fund	24 000	2 442 888	2 707 505	
Invesco Solar ETF	33 000	1 439 716	4 320 236	
iShares Core Short Term High Quality Canadian Bond Index ETF	75 925	1 481 120	1 521 537	
iShares Cybersecurity and Tech ETF	40 000	1 729 527	2 056 236	
iShares Genomics Immunology and Healthcare ETF	77 000	3 698 053	4 506 622	
iShares Global Clean Energy ETF	200 000	2 900 965	7 195 552	
iShares Global Healthcare ETF	21 000	2 021 681	2 045 343	
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF	208 000	3 063 928	4 089 280	
iShares U.S. Dow Jones Medical Equipment Index	4 000	1 555 882	1 667 921	
iShares U.S. Financials ETF	30 000	2 305 427	2 551 949	
Materials Select Sector SPDR Fund	20 000	1 486 445	1 844 497	
SPDR S&P Capital Markets ETF	24 000	1 857 502	2 302 547	
SPDR S&P Insurance ETF	55 000	2 271 775	2 352 951	
Vanguard FTSE Canadian Capped REIT Index ETF	69 000	2 018 256	2 027 220	
Vanguard Information Technology ETF	6 500	1 928 773	2 929 735	
Total des fonds négociés en bourse		49 877 030	65 683 567	96,85
Total des placements		49 877 030	65 683 567	96,85
Trésorerie et autres éléments d'actif net			2 134 782	3,15
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables			67 818 349	100,00

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Catégorie RGP Secteurs Mondiaux (ci-après le « Fonds ») est un organisme de placement collectif constitué en société. Les actions du Fonds constitué en société sont des catégories d'actions distinctes de Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (ci-après la « Société »). La Société est une société de fonds communs de placement constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 3 janvier 2014. Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions comportant droit de vote de catégorie A et de 1 000 catégories d'actions rachetables d'organismes de placement collectif, sans droit de vote. Actuellement, chaque catégorie est divisée en 100 séries, le nombre d'actions de chacune étant illimité. La totalité des actions comportant droit de vote de catégorie A en circulation est détenue par le gestionnaire.

Le Fonds investit principalement dans des actions internationales par l'entremise de fonds négociés en bourse sectoriels.

Le siège social, qui est aussi l'établissement d'affaires principal du Fonds, est situé au 725, boulevard Lebourgneuf, bureau 420, Québec (Québec) G2J 0C4, Canada. La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 30 mars 2021.

Les actions de séries A et T5 sont offertes à tous les investisseurs. Le montant minimal de la souscription pour les actions de série A est de 500 \$ et de 5 000 \$ pour les actions de série T5. Le placement minimal subséquent est de 25 \$. Le solde minimal des actions de série A est de 500 \$ et de 3 500 \$ pour les actions de série T5. Les actions de séries A et T5 sont offertes avec frais à l'acquisition, ce qui signifie que les investisseurs pourraient payer une commission de vente à leur courtier d'au plus 5 % du prix d'achat des actions lorsqu'ils achètent des actions. Une commission de suivi est payable à l'égard des actions de séries A et T5.

Les actions de séries F et FT5 sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés, lesquels peuvent exiger des frais additionnels pour des services supplémentaires. Elles sont uniquement offertes aux courtiers qui ont conclu une convention précise avec le gestionnaire aux termes de laquelle ils ont accepté que leur rémunération soit fondée sur les services professionnels qu'ils fournissent aux investisseurs. Le montant minimal de la souscription pour les actions de série F est de 500 \$ et de 5 000 \$ pour les actions de série FT5. Le placement minimal subséquent est de 25 \$. Le solde minimal des actions de série F est de 500 \$ et de 3 500 \$ pour les actions de série FT5. Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou de rachat pour les achats, les substitutions, les transferts, les reclassements ou les rachats. Un courtier peut exiger des frais pour des services supplémentaires. Aucune commission de suivi n'est payable.

Les actions de séries P et PT5 sont offertes uniquement aux investisseurs qui ont un compte géré avec R.E.G.A.R. Gestion Privée inc., par l'intermédiaire de courtiers autorisés, lesquels peuvent exiger des frais additionnels pour des services supplémentaires. Le montant minimal de la souscription pour les actions de séries P et PT5 est de 500 \$. Le placement minimal subséquent est de 25 \$ et le solde minimal est de 500 \$. Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou de rachat pour les achats, les substitutions, les transferts, les reclassements ou les rachats. Un courtier peut exiger des frais pour des services supplémentaires. Aucune commission de suivi n'est payable.

Les actions de séries T5, FT5 et PT5 prévoient distribuer une somme fixe chaque mois. Cependant, tout remboursement en capital perçu sera déduit du prix de base rajusté des actions. Les remboursements de capital viendront réduire le montant du placement initial. Les distributions versées en excédent du revenu net cumulatif généré par une série depuis sa création constituent un remboursement de capital.

Des remboursements de capital répétés peuvent épuiser l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à long terme, entraînant une baisse du rendement obtenu en dollars puisque le Fonds aura moins de capitaux à investir.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2020 et 2019

La principale différence entre les séries a trait aux frais de gestion qui sont payables, aux autres frais payés ainsi que le type des distributions. Bien que les souscriptions et rachats de titres soient inscrits par série, les actifs attribués à toutes les séries d'un fonds sont regroupés pour créer un seul fonds aux fins de placement. Chaque série paie sa quote-part des frais communs du fonds, en plus des frais qu'elle engage pour son propre compte. Les différences entre les frais des séries font en sorte que chaque série a une valeur liquidative par titre différent.

2. BASE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») ainsi qu'aux normes régies par le Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables du Fonds, qui est une entité de placement, sont les suivantes :

3.1. Normes, modifications et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que le Fonds n'a pas adoptées de façon anticipée

À la date d'autorisation de publication des états financiers, plusieurs nouvelles interprétations, normes et modifications de normes existantes avaient été publiées par l'IASB mais n'étaient pas encore en vigueur. Le Fonds n'a adopté aucune de ces normes ou modifications de normes existantes de façon anticipée.

Le gestionnaire du Fonds prévoit que toutes les prises de position pertinentes seront adoptées lors de la première période ouverte après leur date d'entrée en vigueur. Les nouvelles normes, les modifications et les interprétations qui n'ont pas été adoptées au cours de l'exercice écoulé n'ont pas été présentées, puisqu'elles ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

3.2. Instruments financiers

a) Classement

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Les placements sont classés dans la présente catégorie au moment de la comptabilisation initiale, car ils sont gérés sur une base de juste valeur selon la stratégie d'investissement du Fonds.

Actifs financiers au coût amorti :

Le Fonds inclut dans cette catégorie la trésorerie, les souscriptions à recevoir et les dividendes à recevoir.

Les actifs financiers au coût amorti doivent être dépréciés du montant des pertes de crédit attendues. Étant donné l'échéance très courte de ces actifs financiers, la solidité financière des contreparties impliquées et l'historique des pertes encourues, le gestionnaire estime que le risque de perte est très faible. Pour cette raison, aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour les actifs au coût amorti.

Passifs financiers au coût amorti :

Cette catégorie inclut tous les passifs financiers, sauf ceux classés à la JVRN. Le Fonds inclut dans cette catégorie les frais de gestion à payer, les frais d'administration à payer, les actions rachetées à payer et les distributions à payer aux porteurs d'actions rachetables.

b) Comptabilisation

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les revenus et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Les revenus de sources étrangères sont présentés avant déduction des impôts retenus à la source par les pays étrangers. Les impôts retenus à la source par les pays étrangers sont présentés séparément à l'état du résultat global dans le poste « Retenues d'impôt ». Les gains réalisés et les pertes subies sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value non réalisée des titres sont calculés à partir du coût établi selon la méthode du coût moyen. Les revenus, les gains (pertes) réalisé(e)s et les gains (pertes) non réalisé(e)s ont été répartis entre les séries au prorata de l'actif net de chacune des séries. Les coûts d'opération, comme les droits de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente des placements par le Fonds, sont constatés à titre de « Autres frais liés aux transactions » à l'état du résultat global.

c) Évaluation

Initiale

Lors de l'évaluation initiale, les instruments financiers du Fonds sont évalués à la juste valeur, majorés des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti.

Subséquente

Les actifs et passifs financiers à la JVRN sont évalués à la juste valeur. Tout changement dans la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements.

L'obligation du Fonds pour les actifs nets attribuables aux porteurs d'actions rachetables est présentée à la valeur de rachat à la date de l'état de la situation financière. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers, leur valeur au coût amorti se rapproche de la juste valeur.

Se référer à la note 5 pour la description de la juste valeur.

d) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits contractuels aux flux de trésorerie des investissements ont expiré ou que le Fonds a transféré d'une manière substantielle le risque ainsi que l'avantage financier de sa participation (propriété). Les passifs financiers sont décomptabilisés quand une entente contractuelle spécifie que l'obligation face à ce passif est acquittée, annulée ou expirée.

3.3. Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières, soit les encaisses.

3.4. Évaluation des actions

La valeur liquidative d'une action de chaque série faisant partie du Fonds est calculée chaque jour ouvrable où la Bourse de Toronto est ouverte, en divisant la valeur liquidative attribuable à chacune des séries par le nombre d'actions alors en circulation de la série correspondante.

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») permettent au Fonds de respecter les dispositions des IFRS pour la préparation des états financiers, sans changer leur méthode de calcul de la valeur liquidative aux fins des achats, échanges et rachats des actionnaires. Aux 31 décembre 2020 et 2019, la différence entre la valeur liquidative par action et l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par série est non significative.

3.5. Émission et rachats d'actions

Les actions sont rachetables au gré du porteur et sont classées comme passifs financiers. Aux fins du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables selon les exigences de rachat du Fonds, les actifs et les passifs du Fonds sont évalués à la juste valeur. Le Fonds émet des actions à la valeur liquidative selon les actions existantes. Le porteur d'actions peut les racheter au cours du jour contre un montant de trésorerie équivalent à une part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds (calculée conformément aux exigences de rachat). La valeur liquidative par action du Fonds est calculée en divisant l'actif net attribuable aux porteurs d'actions (calculé conformément aux exigences de rachat) par le nombre d'actions émises.

L'actif net par action est calculé séparément pour chaque série d'actions du Fonds. L'actif net d'une série est évalué en calculant sa part proportionnelle de l'actif et du passif du fonds commun à toutes les séries, à laquelle s'ajoutent les actifs et les passifs du Fonds attribuables uniquement à cette série.

3.6. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action, est obtenue en divisant l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Cette information est présentée dans l'état du résultat global.

Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, revenus de placements, gains et pertes de capital et de change réalisés et non réalisés sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur part de l'actif net, à moins qu'ils puissent être attribués à une ou plusieurs séries en particulier.

3.7. Distribution aux porteurs d'actions rachetables

Le revenu net et les gains en capital nets réalisés sont distribués aux porteurs d'actions du Fonds annuellement, au prorata des actions qu'ils détiennent. Les gains et les pertes non réalisés sont inclus dans l'actif attribuable aux porteurs d'actions. Cependant, ils seront distribués aux porteurs d'actions uniquement au moment de la réalisation du gain ou de la perte. Les pertes en capital ne sont pas distribuées aux porteurs d'actions, mais elles sont retenues dans le Fonds pour être imputées sur les futurs gains en capital. Le revenu net du Fonds et les gains en capital nets sont distribués aux porteurs d'actions annuellement.

3.8. Conversion des devises

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date d'évaluation. Les gains et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et de la réévaluation des éléments monétaires au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice sont comptabilisés à l'état du résultat global aux postes « Gains nets (pertes nettes) de change sur la trésorerie » et « Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s sur la vente de placements ».

3.9. Impôt

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi sur les impôts (Québec) (ci-après, collectivement, la « Loi de l'impôt »), le Fonds est défini comme une société de placement à capital variable. Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placements et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2020 et 2019

revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de retenues d'impôt dans l'état du résultat global.

Aux termes de la Loi de l'impôt, la Corporation de fonds R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (dont fait partie la Catégorie RGP Secteurs Mondiaux) est définie comme une société d'investissement à capital variable. En règle générale, cette société ne paiera pas d'impôt sur les dividendes imposables reçus de sociétés canadiennes imposables ni sur les gains en capital nets qu'elle a réalisés, parce qu'elle versera suffisamment de dividendes ordinaires et de dividendes sur les gains en capital à ses actionnaires pour éliminer l'assujettissement à l'impôt sur leurs dividendes et sur leurs gains en capital. Cependant, la société sera assujettie à l'impôt pour ses revenus provenant d'autres sources (le revenu tiré d'instruments dérivés, l'intérêt et le revenu de source étrangère) ainsi que pour les résultats non distribués jusqu'à ce que naisse l'obligation d'effectuer des distributions aux taux applicables aux sociétés. Étant donné que la société ne peut distribuer certains types de revenus et gains aux investisseurs, un revenu net aux fins fiscales peut ainsi être généré. Le cas échéant, la charge d'impôt est présentée à l'état du résultat global. L'année d'imposition de la société se termine le 31 décembre.

3.10. Activités de prêts de titres

Le Fonds participe, contre rémunération supplémentaire, à un programme de prêts de titres par lequel il prête des titres qu'il détient à des tiers selon les modalités d'une convention comprenant des restrictions prescrites par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces prêts de titres, le cas échéant, exigent des garanties en trésorerie, en titres de créance ou en titres de capitaux propres de grande qualité qui correspondent au moins à 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Se référer à la note 10 pour de l'information sur la juste valeur des titres prêtés et la juste valeur de la garantie reçue et pour un rapprochement entre les revenus totaux générés par les opérations de prêts de titres et les revenus provenant des prêts de titres présentés à l'état du résultat global.

La contrepartie des titres prêtés n'est pas décomptabilisée à l'état de la situation financière, car le Fonds conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété du titre.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changement sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté du Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Jugements importants

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Monnaie fonctionnelle

Le conseil d'administration considère que la monnaie fonctionnelle dans laquelle le Fonds exerce ses activités est le dollar canadien, car c'est la monnaie qui, à leur avis, représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, des événements et des conditions du Fonds. En outre, le dollar canadien est la monnaie dans laquelle le Fonds évalue son rendement. Le Fonds émet et rachète ses actions en dollars canadiens.

Classement des actions

Selon IAS 32 – Instruments financiers : Présentation (« IAS 32 »), l'actif net attribuable aux porteurs d'actions doit être classé en tant que passif dans l'état de la situation financière du Fonds, à moins que toutes les conditions du classement à titre de capitaux propres ne soient réunies.

Les actions du Fonds sont considérées comme des instruments remboursables au gré du porteur. IAS 32 exige que les actions d'une entité comportant une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers sauf si elles possèdent certaines caractéristiques. Le Fonds émet différentes séries d'actions ayant égalité de rang, mais possédant des caractéristiques distinctes. En outre, le Fonds est soumis à une obligation contractuelle de distribuer annuellement tout revenu imposable et de permettre aux porteurs d'actions de demander le paiement en trésorerie de toute distribution ou de tout dividende déclaré. Ces caractéristiques contreviennent aux exigences d'IAS 32 pour la comptabilisation des actions dans les capitaux propres. En conséquence, toutes les actions du Fonds sont présentées au passif.

Incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges sont présentées ci-après.

Juste valeur des instruments financiers

Tel que décrit à la note 5, le gestionnaire a pris position lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Les IFRS stipulent alors que le gestionnaire doit déterminer le cours en considérant le caractère le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances. La direction a pris position que lorsqu'une telle situation se produit, le gestionnaire peut déterminer le point de l'écart acheteur-vendeur ou le cours de clôture qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

5. RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (le risque de change, le risque de prix et le risque de taux d'intérêt) et le risque de concentration. Le gestionnaire est responsable de la gestion des risques financiers. Il cherche à minimiser l'impact négatif de ces risques sur la performance du Fonds en employant des gestionnaires professionnels et expérimentés, en effectuant une vigie quotidienne des actifs du Fonds et des événements de marchés et en diversifiant les actifs du Fonds tout en respectant les stratégies identifiées dans ses objectifs de placements. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Un fonds s'expose à une importante concentration du risque de crédit lorsqu'il investit dans des instruments de créances ou des instruments dérivés, ou qu'il prend part à des prêts de titres. Le risque maximal de crédit auquel un fonds est exposé correspond à la valeur comptable des instruments financiers à l'exception des fonds négociés en bourse. Le Fonds investit dans des fonds négociés en bourse (ci-après « FNB ») et peut ainsi être indirectement exposé au risque de crédit si les FNB investissent dans des instruments de créances ou des instruments dérivés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2020 et 2019

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque d'inexécution est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations ou ses engagements et fasse subir une perte financière à ses créanciers. Les porteurs d'actions peuvent procéder au rachat de leurs actions chaque jour d'évaluation. Le Fonds ne peut acquérir un actif non liquide dans le cas où, par la suite de cette acquisition, plus de 10 % de sa valeur liquidative serait constituée d'actifs non liquides et ne peut avoir placé plus de 15 % de sa valeur liquidative dans des actifs non liquides pendant 90 jours et plus. Puisque le Fonds investit dans des marchés actifs, il peut disposer de ses éléments d'actif dans de courts délais. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement. Les actions rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Les échéances pour les autres passifs financiers demeurent en deçà de trois mois. Le Fonds maintient un niveau de trésorerie que le gestionnaire du Fonds trouve suffisant afin de maintenir les liquidités nécessaires.

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché se subdivise en trois risques présentés ci-dessous, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

Risque de change

Le Fonds investit dans d'autres fonds de placement libellés ou négociés dans des devises autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, à savoir le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Certains FNB détenus par le Fonds peuvent offrir une couverture (protection) contre le risque de fluctuation des taux de change des actifs sous-jacents du Fonds.

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds est exposé de façon importante à la fin de chacun des exercices, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

Au 31 décembre 2020

Devise	Exposition brute	Couverture	Exposition nette	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Dollar américain	38 242 584 \$	-	38 242 584 \$	56,39 %

31 décembre 2020

Impact du risque de change (variation 5 %) sur l'actif net :

+/- 1 912 129 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2020 et 2019

Au 31 décembre 2019

Devise	Exposition brute	Couverture	Exposition nette	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Dollar américain	8 523 486 \$	-	8 523 486 \$	20,91 %

31 décembre 2019Impact du risque de change (variation 5 %) sur l'actif net :

+/- 426 174 \$

Le Fonds investit dans des FNB et peut ainsi être indirectement exposé au risque de change lorsque les FNB investissent dans des instruments financiers libellés ou négociés dans des devises autres que le dollar canadien.

Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier varie en fonction des fluctuations des cours du marché, autres que celles causées par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires, que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement en particulier, à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres comportent un risque de perte de capital. Le risque maximal associé aux instruments financiers correspond à leur juste valeur. Les placements du Fonds sont exposés au risque de prix découlant de l'incertitude des cours futurs des instruments.

Le gestionnaire surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Le tableau suivant illustre l'incidence possible d'une variation de +/- 1 % du rendement de l'indice de référence sur la valeur liquidative du Fonds aux 31 décembre 2020 et 2019, toutes les autres variables étant demeurées égales par ailleurs. Cette variation est déterminée approximativement en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation antérieure entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. Le coefficient bêta historique qui mesure la corrélation entre les rendements du Fonds et ceux du marché, est normalement tiré d'une comparaison des rendements de l'indice de référence et du Fonds sur une période de 36 mois. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

Exercices	Indice de référence	Coefficient bêta historique	Impact sur l'actif net et les résultats	Pourcentage de l'actif net
31 décembre 2020	MSCI World Index (CAD)	1,05	+/- 689 677 \$	1,02 %
31 décembre 2019	MSCI World Index (CAD)	0,71	+/- 284 112 \$	0,70 %

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la fluctuation des taux d'intérêt puisse influencer sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2020 et 2019

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur la juste valeur de la trésorerie. Le Fonds investit dans des FNB et peut ainsi être indirectement exposé au risque de taux d'intérêt lorsque les FNB investissent dans des instruments financiers portant intérêt.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même série, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Les tableaux qui suivent résument le risque de concentration du Fonds exprimé en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables :

Risque de concentration	31 décembre 2020 (%)	31 décembre 2019 (%)
Les principales catégories du portefeuille sont incluses dans le tableau suivant :		
Fonds négociés en bourse	96,85	98,17
Trésorerie et autres éléments d'actif net	3,15	1,83

Répartition sectorielle	31 décembre 2020 (%)	31 décembre 2019 (%)
Technologies de l'information	16,16	9,69
Services financiers	14,27	9,41
Soins de santé	12,73	10,53
Services publics	9,99	9,06
Matériaux	8,87	12,28
Produits industriels	8,18	9,35
Communication	7,36	7,73
Consommation de base	7,15	9,23
Consommation discrétionnaire	6,45	7,13
Immobilier	3,23	3,26
Trésorerie et autres éléments d'actif net	3,15	1,83
Revenu fixe	2,24	5,00
Énergie	0,22	5,50
Total	100	100

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire peut déterminer le point de l'écart acheteur-vendeur ou le cours de clôture qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2020 et 2019

Classement des évaluations de la juste valeur

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux qui suivent illustrent le classement des actifs et des passifs financiers du Fonds évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs.

Au 31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements				
Fonds négociés en bourse	65 683 567	-	-	65 683 567
Total des placements	65 683 567	-	-	65 683 567

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

Au 31 décembre 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements				
Fonds négociés en bourse	40 015 796	-	-	40 015 796
Total des placements	40 015 796	-	-	40 015 796

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

6. PARTICIPATION DANS DES FONDS SOUS-JACENTS

Le Fonds peut investir dans d'autres organismes de placements collectifs (ci-après les « OPC »). Le cas échéant, les participations du Fonds dans les fonds sous-jacents sont présentées dans l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, qui représente l'exposition maximale du Fonds à ces placements. Aux 31 décembre 2020 et 2019, le Fonds ne détenait aucun placement dans des OPC sous-jacents.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2020 et 2019

7. ACTIONS RACHETABLES

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, le nombre d'actions émises, rachetées et en circulation s'établissait comme suit :

Tableau des transactions sur actions

	2020	2019
Série A		
Actions à l'ouverture de l'exercice	530 735	458 348
Actions émises contre espèces	116 121	113 400
Actions émises sur réinvestissement des distributions	710	11 192
Actions rachetées	(192 557)	(52 205)
Actions à la clôture de l'exercice	455 009	530 735
Série F		
Actions à l'ouverture de l'exercice	1 455 237	1 229 251
Actions émises contre espèces	785 685	417 721
Actions émises sur réinvestissement des distributions	2 530	26 537
Actions rachetées	(290 260)	(218 272)
Actions à la clôture de l'exercice	1 953 192	1 455 237
Série P		
Actions à l'ouverture de l'exercice	520 996	622 192
Actions émises contre espèces	723 863	120 705
Actions émises sur réinvestissement des distributions	1 399	14 753
Actions rachetées	(287 930)	(236 654)
Actions à la clôture de l'exercice	958 328	520 996
Série T5		
Actions à l'ouverture de l'exercice	715 757	531 747
Actions émises contre espèces	117 668	192 269
Actions émises sur réinvestissement des distributions	33 585	36 555
Actions rachetées	(90 391)	(44 814)
Actions à la clôture de l'exercice	776 619	715 757
Série FT5		
Actions à l'ouverture de l'exercice	26 273	23 525
Actions émises contre espèces	3 600	1 122
Actions émises sur réinvestissement des distributions	328	1 665
Actions rachetées	(21 449)	(39)
Actions à la clôture de l'exercice	8 752	26 273

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2020 et 2019

Structure du capital

Capital émis

Le capital du Fonds est présenté à l'état de la situation financière. Toutes les actions rachetables émises sont entièrement libérées. Le capital du Fonds est représenté par ces actions rachetables qui sont émises et en circulation. Chaque action émise confère au porteur d'action une participation égale dans le Fonds et est de valeur égale. Une action ne confère aucune participation à un actif ou à un placement en particulier du Fonds. Les porteurs d'actions ont plusieurs droits en vertu de l'acte de constitution du Fonds, notamment ceux-ci :

- de se faire racheter leurs actions à une part proportionnelle selon la valeur liquidative par action à la date de rachat;
- de recevoir des revenus de distribution;
- d'assister à l'assemblée des porteurs d'actions et de voter (uniquement sur des questions affectant leurs droits);
- de participer à la fermeture et à la liquidation du Fonds.

Les droits, les obligations et les restrictions mentionnés ci-dessus, lesquels sont rattachés à chaque action sont identiques à tous les égards. Aux fins du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables conformément à la constitution du Fonds, les actifs et les passifs du Fonds sont évalués à la juste valeur.

Gestion du capital

Le capital du Fonds est égal à l'actif net. Il est géré conformément à l'objectif, aux politiques et aux restrictions de placement du Fonds, tel qu'ils sont mentionnés dans son prospectus. L'évolution du capital du Fonds au cours de l'exercice est présentée dans l'état de l'évolution de l'actif net.

8. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (le gestionnaire du Fonds). La tenue des registres et la comptabilité sont déléguées à Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon. Le dépositaire des fonds du Fonds est Compagnie Trust CIBC Mellon. CIBC Mellon et Compagnie Trust CIBC Mellon ne sont pas des parties liées.

Positions détenues par des parties liées

Aux 31 décembre 2020 et 2019, aucune position n'était détenue par des parties liées.

Frais de gestion et d'administration

En vertu du contrat de gestion daté du 6 janvier 2014 et de ses modifications ultérieures, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion. Le gestionnaire reçoit des frais de gestion fondés sur la valeur liquidative des actions du Fonds, calculés quotidiennement et payables mensuellement, aux taux annuels suivants :

Série A	2,0 %	Série T5	2,0 %
Série F	1,0 %	Série FT5	1,0 %
Série P	0,0 %	Série PT5	0,0 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Aux 31 décembre 2020 et 2019

De plus, le gestionnaire s'acquittera de tous les frais d'exploitation du Fonds (y compris pour les services fournis par le gestionnaire), à l'exception des coûts du Fonds, à l'égard de chaque série, en échange de frais d'administration fixes qui sont acquittés par le Fonds. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fondés sur la valeur liquidative des actions du Fonds, calculés quotidiennement et payables mensuellement, aux taux annuels suivants :

Série A	0,24 %	Série T5	0,24 %
Série F	0,24 %	Série FT5	0,24 %
Série P	0,24 %	Série PT5	0,24 %

Aux termes du contrat de gestion, le conseil d'administration peut démettre le gestionnaire de ses fonctions sur préavis de 90 jours. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, le total des frais de gestion et d'administration s'élève à 735 390 \$ (574 320 \$ en 2019), dont un solde de 77 900 \$ (54 747 \$ en 2019) est à payer.

9. COMMISSIONS DE COURTAGE ET ACCORDS DE PAIEMENTS INDIRECTS

Le gestionnaire peut choisir des courtiers avec lesquels il conclut des accords de paiements indirects s'il estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et de recherche fournis. Les montants des paiements indirects dûment constatés au cours des exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019 s'établissent comme suit :

	2020	2019
Total des commissions de courtage	59 300 \$	25 642 \$
Paiements indirects	-	-

10. PRÊTS DE TITRES

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les revenus totaux générés par les opérations de prêts de titres du Fonds et les revenus provenant des prêts de titres présentés à l'état du résultat global.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Revenus totaux	108 280 \$	4 139 \$
Frais relatifs au programme de prêt	45 421 \$	82 \$
Revenus nets reçus par le Fonds	62 859 \$	4 057 \$

Le tableau suivant présente la juste valeur des titres prêtés et la juste valeur de la garantie reçue.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Valeur totale des titres prêtés	14 572 839 \$	4 240 173 \$
Valeur totale de la garantie	15 344 318 \$	4 506 799 \$
Proportion de la garantie	105,29 %	106,29 %



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 400
5700, rue J.-B.-Michaud
Lévis (Québec) G6V 0B1

T 418 835-3965

Aux porteurs d'actions de
Catégorie RGP Secteurs Mondiaux

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds Catégorie RGP Secteurs mondiaux (ci-après le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, ainsi que l'inventaire du portefeuille au 31 décembre 2020.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2020 et 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs,

concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Lévis
Le 30 mars 2021

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A119912